

Luxembourg, le 22 novembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

« D'après des articles de presse, le traitement par rayonnement ultraviolet tant de l'eau potable que des eaux usées dans les stations d'épuration constituerait une alternative avantageuse par rapport à l'utilisation de substances chimiques, tel que le chlor. À noter dans ce contexte par exemple le projet de recherche de l'UE « Light4CleanWater », ainsi que l'adoption de cette technologie dans différentes stations d'épuration et de traitement d'eau, notamment en Allemagne.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

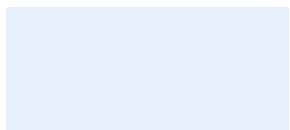
- Des dispositifs à rayonnement UV sont-ils utilisés dans des stations d'épuration respectivement dans des installations de traitement d'eau potable au Luxembourg ? Dans l'affirmative, Madame la Ministre peut-elle fournir des précisions à ce sujet ?*
- Madame la Ministre est-elle d'avis que le traitement d'eau par rayonnement UV présente un avantage par rapport à un traitement chimique ? Dans la négative, quelles en seraient les raisons ?*
- Dans l'affirmative, est-il prévu d'encourager l'installation de dispositifs à rayonnement UV dans les différentes stations d'épuration et de traitement d'eau potable ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député